

Tél: 05 35 54 59 85

info@refletdumonde.com www.refletdumonde.com

4 bis Allée Euromédoc 33160 Saint-Aubin-de-Médoc



FORMATION OPÉRATEUR DRONE

CENTRE DE FORMATION DRONE

Nº 72330959433*

* ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat (mention obligatoire code du travail : article L6351-1 à L6351-8)

Possibilité d'une prise en charge FONGECIF, AGEFICE, AFDAS, PÔLE EMPLOI, CPF...

BORDEAUX PARIS
NANTES LILLE
BOURGES AIX-EN-PROVENCE

LYDN NANCY

TOULOUSE CHERBOURG-EN-COTENTIN





La certification qualité à été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante ACTIONS DE FORMATION

REFLET DU MONDE EST MEMBRE DE :







Votre référent handicap Lilian MAROLLEAU 05.35.54.59.85



Créée en 2006 par Lilian MAROLLEAU et rejoint en 2012 par Patrice ROSIER, Reflet du Monde offre ses services et accompagne l'ensemble de ses clients dans toute la France, dans la « transition drone ». Composée d'une équipe de spécialistes de l'univers du drone et de l'aéronautique, la société se développe progressivement autour de 4 principaux pôles activités:

- Opérateur de Formation dans 10 villes en France et directement chez ses clients
- Prestataire de services en Audiovisuel Technique Agricole
- Vente de matériel
- Bureau d'études

Nos marques commerciales:



www.refletdumonde.com



www.aerial-shop.com

www.drone-design.fr

www.agrodrone.fr

L'équipe

Lillan MAROLLEAU, Co-gérant, Technicien aéronautique.

Pilote/instructeur – Photographe/vidéaste professionnel, Cadreur drone, Responsable de la formation et traitement d'image

Patrice RUSIER, Co-gérant, Ingénieur aéronautique, Responsable des opérations et du développement, 20 ans d'expérience du

télépilotage, Spécialiste en analyse de risques

Marjorie, Chargée de formation

Micolas, Formateur, Chef Pilote

Timotée, Formateur, Ingénieur R&D

Tom, Formateur, Pilote , Technicien R&D

Bertrand, Commercial

Ari, Gestiannaire boutique drone. Pilote laisir

Nous faisons intervenir des formateurs externes au besoin selon le volume de demande.

2 **v54.2024.02.09**



FORMATION PROFESSIONNELLE OPÉRATEUR DRONE

Devenir télépilote de drone, c'est accéder à un métier d'avenir dans un environnement aussi passionnant que prometteur d'un point de vue économique.

Ce métier fait appel à de nombreuses compétences qu'il est nécessaire d'acquérir afin d'exercer dans les meilleures conditions de sécurité possibles et en conformité avec réglementation française et européenne sur les drones civils.

Les cours sont dispensés par une équipe de professionnels de l'aéronautique qui vous offrent un apprentissage progressif par différents modules.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne désirant travailler pour des sociétés en qualité de télépilote drone ou toute personne souhaitant ouvrir une société d'exploitation de drone à des fins commerciales.

OBJECTIF:

La formation drone conduit un stagiaire à la complète autonomie pour la réalisation de missions drones dans le cadre national des scénarios S1, S2 et S3 et européen STSO1, STSO2 .

REGLEMENTATION:

Depuis le 1 juillet 2018, selon l'Art. D. 136-2.-Le télépilote utilisant un aéronef civil circulant sans personne à bord à des fins autres que le loisir justifie, par la détention, pour la partie théorique, d'un certificat d'aptitude théorique de télépilote délivré par le ministre chargé de l'aviation civile après réussite à un examen et pour la partie pratique, d'une attestation de suivi de formation délivrée par l'exploitant en charge de la formation. Selon l'Arrêté du 3 décembre 2020, met en application le règlement (UE) 2019/947, provenant de l'E.A.S.A., l'aéronef évolue du cadre des scénarios nationaux S1, S2 et S3 vers un cadre européen STS01, STS02.

LEGENDE:

C.A.T.T. = Certificat d'Aptitude Théorique du Télépilote (relatif à la réglementation aéronautique française)

C.A.T.S. = Certificat d'Aptitude Théorique Spécifique (relatif à la réglementation aéronautique européenne)

E.A.S.A. = European Union Aviation Safety Agency/Agence européenne de la sécurité aérienne

D.G.A.C. = Direction Générale de l'Aviation Civile

F.P.D.C. = Fédération Professionnelles du Drone Civil

C.P.F. = Compte de Formation Professionnelle

S.D.R.A. = Specific Operation Risk Analysis/Méthodologie d'analyse de risques en aéronautique

F.P.V = First Person View (immersion)

L.I.D.A.R. = Light Detection And Ranging/Détection et télémétrie par lumière

Q.C.M. = Questionnaire à Choix Multiples

CONDITIONS D'ADMISSION:

Entretien physique ou téléphonique avant inscription pour une présentation du projet professionnel. Inscription : 3 semaines au plus tard avant le début de la session de formation.

SUPPORTS DE FORMATION À DISPOSITION

- Cartes aéronautiques et Pochettes VFR
- Simulateurs de vol
- Assurance
- Banque de données QCM
- Drones écoles équipés en double commande
- Manuel du pilote Drone
- Drones professionnels avec équipement pour vol automatique
- Drones professionnels opérationnels pour \$1, \$2 et \$3
 - Micro-drone
 - o Quadrirotor
 - Hexarntor
 - Voilures fixes
 - o Drones 25kgs
 - o Drones 100kgs

Les formations sont dispensées par défaut en mode 2 (radiocommande avec le manche des gaz main gauche).

ormation



FORMATION CERTIFIANTE OPÉRATEUR DRONE



3890 €

PRIX TTC

ET PRATIOU

Théorie et Pratique	Certification N°RS5717 Certificateur: FEDERATION PROFESSIONNELLE DU DRONE CIVIL U1/2 FPDC Date d'échéance de l'enregistrement: 15-12-2024				
TÉLÉPILOTE DRONE PROFESSIONNEL	FREQUENCE DES SESSIONS : 1 fois par mois				
Cette formation s'adresse aux personnes : - Partant de zéro	PRÉ-REQUIS: - avoir 16 ans révolus avoir accès à un ordinateur ayant internet				
- Souhaitant mobiliser leur fond CPF pour	DURÉE : 88 h	EFFECTIF MIN	EFFECTIF MAX		
financer leur formation En présence d'instructeurs spécialisés, vous	9 JOURS	3 PERS	8 PERS		
préparerez l'ensemble des connaissances nécessaires à l'obtention du certificat théorique	(théorie : 4 J distanciel ou présentiel + pratique : 5 j présentiel				
drone obligatoire pour devenir télépilote de drone.	2 F-I FARNING*				

Depuis la Loi Avenir professionnel, les formations éligibles au CPF doivent aboutir à des certifications reconnues par France Compétences. Prévoir un délai d'inscription de 14 jours avant la formation.

La certification garantit aux stagiaires :

Ce module permet d'acquérir la culture, les

connaissances théoriques, techniques et pratiques indispensables pour devenir télépilote de drone.

- La sécurisation de leur parcours professionnel, à travers un signal visible de leur qualification.
- De meilleures chances d'insertion professionnelle, les compétences acquises étant en adéquation avec les besnins du marché du travail :
- → La reconnaissance de leurs aptitudes professionnelles.
- → Des possibilités de mobilité professionnelle.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:

- 1. Être capable de comprendre les règles de l'air et les connaissances générales des aéronefs
- 2. Étre capable d'assimiler les notions d'instrumentation, de météorologie et de navigation
- 3. Être capable de répondre aux exercices d'entraînement QCM
- 4. Connaître la réglementation drone en vigueur selon l'Arrêté du 18 mai 2018
- 5. Être capable de connaître les obligations administratives d'un exploitant
- 6. Être capable de préparer une mission et un vol pour les scénarios \$1, \$2 et \$3
- 7. Être capable de connaître les risques liés à l'utilisation de drones
- 8. Être capable de connaître les éléments et dispositifs de sécurité
- Être capable de gérer la préparation du vol machine, briefing, débriefing, REX
- 10. Être capable de réaliser des vols en situation normale et anormale

2 J E-LEARNING* : Un minimum de 16 heures d'entraînement à des QCM est demandé, sur la plateforme sur laquelle nous vous communiquons gratuitement les accès. Cet entraînement se fait en distanciel depuis votre ordinateur au moment que vous le souhaitez. L'accès est illimité pendant 1 an et à utiliser en dehors des heures de formation.

6 v54.2024.02.09



FORMATION CERTIFIANTE 1 THEORIE ET PRATIQUE

CONTENU DE LA FORMATION:

Ce parcours repose sur le contenu de la formation du Module 1 et du Module 2.

Toutefois, la Pratique dans ce parcours est plus longue avec une mise en situation et une évaluation de la FPDC à la fin

Si vous souhaitez recevoir le contenu détaillé, vous pouvez nous joindre par email ou par téléphone pour demander un devis.

THÉORIE & TECHNIQUE AERONAUTIQUE → 24 h

THÉORIE & TECHNIQUE DRONE → 21 h

PRATIQUE → 35h 1 instructeur pour 3 stagiaires maximum en pratique

EVALUATION FINALE F.P.D.C. → 8 h

Elle reprend les trois examens pratiques ainsi que l'examen théorique via la plateforme de la Fédération Professionnelle du drone civil (FPDC).

Puis la vérification et la validation du candidat par la FPDC.

- Une préparation et une présentation orale d'un dossier mission
- Une préparation machine
- Un test de télépilotage
- Un examen théorique réalisé sur la plateforme de la FPDC

Un certificat est délivré pour une durée illimitée par la Fédération Professionnelle du Drone Civil.

POUR RÉSUMER

Avant le début de la formation.

l Vous recevez gratuitement à domicile le manuel du télépilote de drone et le lisez avant le début de la formation Pendant la formation

- 2 Nos formateurs vous expliquent la théorie pour vous préparer à passer l'examen du C.A.T.T.
- 3 Vous êtes formés à la pratique
- 4 Vous effectuez les examens de la F.P.D.C.

Après la formation

- 5 Vous révisez grâce au manuel du télépilote de drone + la plateforme en e-learning + les supports de cours
- 6 Une fois prêt(e), vous vous inscrivez en candidat libre à la D.G.A.C. la plus proche de chez vous et leur réglez les 30 euros d'inscription pour le passage de l'examen du C.A.T.T.
- 7 Après obtention du C.A.T.T., vous nous transmettez une copie/un scan de votre certificat et nous vous remettons une attestation de formation pratique.

A SAVOIR

Il est possible de devenir exploitant provisoire sous l'égide de RDM avec son C.A.T.T. durant les 2 années de transitions, se terminant le 31/12/2025. (Voir contrat)

Un module dédié à la pratique des scénarios européens sera à prévoir durant cette période de transition. Ce module est pris en charge par RDM.

Avant la fin d'année 2025, vous aurez l'obligation de passer l'examen théorique du C.A.T.S. en candidat libre à la D.G.A.C. la plus proche de chez vous et leur réglez les 30 euros d'inscription au passage de l'examen du C.A.T.S.

TEORE ET PRATIQUI

NOS SITES DE FORMATION



« REFLET DU MONDE » dispose de dix lieux de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Accès WIFI gratuit

HÉBERGEMENT Non

Chaque site dispose sur place de moyens d'hébergement à proximité.

RESTAURATION Non

Chaque site dispose sur place de moyens de restauration à proximité.

PERSONNES A MOBILITE REDUITE (PMR) ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

	AIX-EN-PROVE	NCE BORDEAUX	BOURGES	Lneroourg	LILLE	LYON	NANCY	NANTES	PARIS	TOULOUSE
Accès salle de cours	distanciel	OUI	distanciel							
Accès zone de vol	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Toilettes adaptées	NON	OUI	NDN	OUI	NON	NON	NON	NON	OUI	NDN
Machine à café + micro-ondes	OUI	OUI	OUI	OUI	011	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

EN NOUVELLE-AQUITAINE

Notre centre est situé à 20 mins de l'aéroport de Bordeaux Mérignac. En partenariat avec AERONEFS SERVICES , nous disposons de plateformes pour la réalisation des formations unique en France avec autorisation de vols jusqu'à 1000 pieds par la DGAC «Direction Générale de l'Aviation Civile»

NOUVELLE-AQUITAINE	SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (BORDEAUX) BRETIGNY-SUR-ORGE	— Espace aérien 5 ha — Plafond 150 m — Salle de cours — Espace aérien 300 ha
ILE-DE-FRANCE	ou BOISSY-SOUS-SAINT-YON selon disponibilités (PARIS)	— Plafond 150 m
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	BOURGES)	— Espace aérien 15 ha — Plafond 150 m — Piste de 200 x 200
PAYS-DE-LA-LOIRE	REMOUILLE (NANTES)	— Espace aérien 5 ha — Plafond 150 m
HAUTS-DE-FRANCE	HEM (LILLE)	— Plusieurs terrains à dispositions — Espace aérien 4 ha
PROVENCE-ALPES-COTES- D'AZUR	POURRIERES ou VENELLES selon disponibilités (AIX-EN-PROVENCE)	
OCCITANIE	CUGNAUX (TOULOUSE)	— Aéroport de Francazal Espace aérien de 170 hectares
AUVERGNE-RHONES-ALPES	JONAGE (Lydn)	— Terrain avec une piste en dur de 120 mètres
GRAND-EST	VILLERS-LES-NANCY (NANCY)	
NORMANDIE	GONNEVEILLE-LE-THEIL (CHERBOURG-EN-COTENTIN)	Aéroport Cherbourg Manche

36 **v54.2024.02.09**